

## Questions sur la Trinité (2)

### Jésus, le Premier-né de toute la création

par Henry BRYANT

Pour bien comprendre les Ecritures, il est essentiel de chercher la signification d'une expression dans le contexte culturel et linguistique de l'auteur, plutôt que dans son utilisation actuelle. Celui qui comprend le mot « premier-né » selon sa signification aujourd'hui risque de tomber dans deux erreurs concernant son Seigneur : que Jésus serait un jour « né » (avant la fondation du monde), ou qu'il ne serait pas éternel.

Certes, l'expression « premier-né » peut désigner l'aîné d'entre les enfants. Mais elle est souvent utilisée dans les Ecritures pour décrire la suprématie d'une personne, qu'elle soit née en premier ou non. Car « le droit d'aînesse » pouvait être vendu<sup>1</sup> ou perdu<sup>2</sup>. Celui qui possédait « le droit d'aînesse » recevait une double portion de l'héritage et avait une relation spéciale avec son père. Ainsi Dieu appelle son peuple Israël « mon premier-né »<sup>3</sup>. En toute probabilité, quand l'apôtre Paul donne ce titre à Jésus, il avait dans l'esprit la belle prophétie de Psaume 89 où Dieu affirme concernant le Messie : « Et moi, je ferai de lui le premier-né, le plus élevé des rois de la terre »<sup>4</sup>.

En effet, Dieu présente au monde Jésus comme le premier-né, le plus exalté entre ses frères<sup>5</sup>, et aussi de toute la création<sup>6</sup>, car tout a été créé par lui et pour lui. Ces passages, avec bien d'autres, nous montrent qu'il n'est pas question de sa naissance, mais de sa suprématie. Car notre Seigneur est de toute éternité<sup>7</sup>. Que dire alors de la déclaration de Dieu dans le Psaume 2.7 : « Tu es mon fils ! Je t'ai engendré aujourd'hui. » S'agit-il de la naissance de Jésus ? Quel jour est « aujourd'hui » ?

Paul cite ce passage pour indiquer qu'il ne s'agit pas du jour de la naissance de Jésus, mais de celui de sa résurrection<sup>8</sup>. En effet, ce psaume est l'annonce de l'onction de Jésus comme roi et de sa résurrection. Le mot hébraïque « engendrer » signifie « faire naître » mais également « faire » ou « déclarer » un fils. C'était l'expression utilisée quand un homme adoptait un enfant<sup>9</sup>. Elle servait certainement aussi dans la cérémonie juive du Barmitsva, quand l'enfant était déclaré fils, et recevait les droits de l'héritage<sup>10</sup>.

Paul écrit que Jésus est « né de la postérité de David, selon la chair » mais « déclaré Fils de Dieu avec puissance... par sa résurrection d'entre les morts...<sup>11</sup> » Ce psaume décrit alors la résurrection de Jésus, le « Barmitsva » du roi oint par Dieu qui lui octroie tous les droits d'héritage de l'univers : « Aujourd'hui je t'ai déclaré Fils ! Demande-moi et je te donnerai les nations pour héritage, les extrémités de la terre pour possession » (Psaume 2.8).

H.B.

---

<sup>1</sup> Hé 12.16

<sup>2</sup> 1 Ch 5.1

<sup>3</sup> Ex 4.22

<sup>4</sup> Ps 89.28

<sup>5</sup> Rm 8.29, Hé 12.23

<sup>6</sup> Col 1.15

<sup>7</sup> Jn 1.1 ; Mi 5.1

<sup>8</sup> Ac 13.32-33

<sup>9</sup> Code de Hammurabi, 170 (1792-1750 av. J-C)

<sup>10</sup> voir Ga 4.1-2

<sup>11</sup> Rm 1.3-4